

**148<sup>e</sup> Assemblée des délégués d'Oiseaux d'Agrément Suisse  
le 10 juin 2023, 09.00h, BCF Arena, Chemin Saint-Léonard 5, 1700 Fribourg**

Comité : Antonietta Polimeno (présidente) ; Erika Fassbind (finances) ; Tony Binggeli (vice-président, projets , expos nationales) ; Joao Liberado (expositions internationales) ; Jonas Sieber (administration procès-verbal)

Fonctionnaire : Antonio Polimeno (matériel, convoyeur)

**Sont présents 55 délégués avec 104 nombres de vote ; la majorité absolue est de 53 nombres de vote.**

**1. Salutations par la présidente**

Antonietta salue toutes les personnes présentes à sa première assemblée des délégués comme présidente.

Elle remercie pour le soutien et la bonne collaboration pendant cette première année de sa présidence. Au nom du comité, Antonietta s'excuse pour le faux bilan qui a été envoyé avec l'invitation. Le bilan correct est disponible à l'entrée et a été distribué avec les cartes de vote.

Des salutations spéciales sont adressées aux membres d'honneur présents : Pierre-André Chassot, Hans Graber, Pierre-Alain Leutwiler, Antonio Polimeno, Ernst Ruegg, Michel Wisser, Reinhard Gertschen, Jeanine et Daniel Moulin, Lars Lepperhoff, Leo Manz, Roland Rellstab, Hugo Meister.

**Se sont excusés** : Stefan Kocher (président d'honneur OAS, Hansruedi et Alice Ruch (membres d'honneur), Hans-Peter Blättler (membre d'honneur), Kanaria St. Gallen, OV Konolfingen, Ornithophilia Genève, Kunz Renzo, Guerriera Oswald, Montanger Lino

**2. Présence et élection des scrutateurs**

Sont proposées et élus comme scrutateurs Mathieu Burnier, Michel Veya et Paulo Ribeiro.

**3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 11 juin 2022 à Courtételle**

Le procès-verbal a été publié dans « Petits Animaux Magazine » et sur notre home-page. Il est accepté à l'unanimité. Antonietta remercie l'auteur Jonas Sieber pour la présentation nette et complète du procès-verbal de l'AD 2022.

**4. Approbation du rapport annuel**

Le rapport annuel 2022 de la présidente a été publié dans le « Petits Animaux Magazin no. 6/23 » et online sur notre home-page.

Le vice-président Tony Binggeli remercie la présidente pour le rapport détaillé et complet. Le rapport est accepté à l'unanimité par les délégués, tout en remerciant la présidente.

**5. Approbation des comptes annuels 2022 et du rapport du réviseur**

a Les comptes annuels et le rapport du réviseur ont été publiés – ensemble avec le rapport financier – dans le rapport annuel. La caissière Erika Fassbind explique les postes importants des comptes annuels. Les détails peuvent être lus dans le rapport écrit.

Reinhard Gertschen demande de refuser les comptes annuels, car il manque le bilan. La demande est refusée par 7x oui et 97x non, et les comptes annuels sont ainsi acceptés.

b Le rapport de l'organe de révision est accepté à l'unanimité par 104 voix.

## **6. Fixation des indemnité des fonctionnaires**

L'indemnité des fonctionnaires est fixé comme suit :

Pour le comité CHF 4'500.00; pour le bureau CHF 3'000.00

L'indemnité proposée est acceptée par 102 voix pour et 2 abstentions.

## **7. Fixation de la cotisation annuelle**

Suite à la proposition de Reinhard Gertschen, la cotisation annuelle sera traitée sous le point 9.

Suite aux discussions et à la décision au point 9, la cotisation annuelle reste inchangée à CHF 30.00 et celle pour les preneurs de bagues également à CHF 20.00.

## **8. Elections**

### a) d'un fonctionnaire

Michael Braun se met à disposition comme membre pour la commission de la protection des animaux et pour la tenue des cours pour l'obtention d'un certificat qualifiante, où il sera assisté par Peter Schmid (Zoo Zurich).

Michael Braun habite à Utzingen. Il est soigneur d'animaux attesté et actuellement employé comme représentant chez un fabricant d'aliments pour animaux. Il est très engagé avec l'élevage des petits animaux et il est actuellement membre actif dans les 4 fédérations de PAS.

### b) de nouveaux membres du comité

Après avoir reçu différents refus, le comité a aujourd'hui un nouveau candidat. A l'élection se présente Michel Veya, éleveur de canaris de couleurs, habitant Courfaivre. Au vote, Michel Veya est élu à l'unanimité au comité.

Antonietta Polimeno remercie Michel Veya pour sa disponibilité pour faire pour notre fédération et pour notre merveilleux hobby « le mille supplémentaire » et lui souhaite pour ses nouvelles challenges la réussite espérée, un accomplissement personnel et la vue dirigée vers l'avenir.

## **9. Propositions des membres et du comité**

### **9.1. Des membres**

#### a Reinhard Gertschen

Il faudrait annuler de suite la « cotisation de punition » pour les éleveurs preneurs de bagues. Les CHF 20.00 sont une amende pour les éleveurs qui baguent leurs oiseaux encore correctement et qui font avancer notre hobby par les expositions.

Selon les statuts, il n'est pas admis de voter sur cette proposition, car elle a déjà été posée lors de la dernière assemblée générale. Après différentes interventions, il a quand même été admis de vote sur cette proposition.

La proposition a été refusée par 82 voix non, 9 voix oui et 13 abstentions.

La proposition est ainsi bloquée pour les prochaines trois années et ne devra plus être soumise.

#### b Reinhard Gertschen

Il faudrait créer un bureau de coordination C.O.M et E.E., responsable pour toutes les expositions internationales.

Cette proposition a déjà été soumise il y a quelques années et elle a été acceptée par les délégués. Il faudrait enfin la réaliser.

Les statuts de la COM Suisse ont été acceptés par les délégués lors de l'AD du 15 juin 2019.

Gilles Phyton se met à disposition comme membre au comité de la COM-CH.

Tony Binggeli a pris contact avec Gion Gross au sujet de l'EE.

c Pirol Winterthur

Participation à la cotisation des sociétés à Petits Animaux Suisse (CHF 250.00)  
Oiseaux d'Agrément Suisse devra participer à moitié, donc avec CHF 125.00, pendant les prochaines 2 années, à la cotisation des sociétés à Petits Animaux Suisse, jusqu'à ce que les sociétés sachent où vas Petits Animaux Suisse, avec ou sans Oiseaux d'Agrément Suisse. Cette proposition est soumise suite à la remarque de Tony Binggeli qui avait laissé entendre que la caisse devrait aussi une fois sortir de l'argent, et pas seulement faire des entrées.

La proposition a été refusée par 78 voix non, 9 voix oui et 17 abstentions.

d Pirol Winterthur

Prêt de CHF 8'000.00

Il faut ouvertement annoncer : QUI a reçu ce prêt ?, QUEL était le but de ce prêt ?, QUAND le prêt sera-t-il remboursé ? Depuis des années, on voit toujours la même position. QUI a accepté le prêt et QUAND a-t-il été payé ?

Le prêt a été accordé le 1<sup>er</sup> juin 2016 à la société « Les Amis des Oiseaux Fribourg ». Leur caissier avait vidé la caisse et la société avait de factures urgentes à payer. Le comité OAS avait décidé d'aider la société dans cette situation délicate pour la sauver devant la faillite et a mis l'argent à disposition. La société a porté plainte contre le caissier qui a été condamné à une amende de CHF 8000.00. Malheureusement, toutes ces démarches demandent beaucoup de temps, et entretemps le caissier est décédé. Nous avons trouvé un arrangement avec la société qui nous remboursera chaque année une somme de CHF 500.00 jusqu'au montant total du prêt.

e Pirol Winterthur

Frais de location – stock du matériel d'Oiseaux d'Agrément Suisse

Le matériel est tout de suite à contrôler. Le matériel abimé doit être liquidé, et il faut procéder à un inventaire exact. Après l'inventaire et le stockage correcte en surface et volume, les frais de location doivent être adaptés, correspondant exactement à la surface effectivement nécessaire. Il faudrait utiliser le tarif de location appliqué pour des locaux de la région (Busswil). On pourra ainsi probablement économiser la moitié des frais de stockage actuels. Le stock a été contrôlé et un inventaire a été établi et le tout adapté en conséquence.,

## 9.2. Propositions du comité

a Proposition pour l'achat de 20 piquets

Pour faciliter le montage des barrières prescrites lors de nos expositions nationales, le comité soumet la proposition pour l'achat et le financement de 20 piquets de limitation. Le coût pour l'achat est de max. CHF 1'400.--. Ce montant peut être financé par les réserves existantes, créées lors de l'achat des nouvelles cages. La proposition a été renvoyée par les délégués avec la raison que ce montant tombe dans la compétence de dépenses du comité.

b Nouveau concept Expositions Nationales Suisse, Championnat paires 2 oiseaux, valable à partir de 2024

Nicola Favaro propose de limiter la validité prolongée du concept à une année seulement.

Le concept est ainsi accepté et confirmé pour les années 2023 et 2024.

### c Attribution SWISSBird 2023

A l'organisation partenaire : Kolibri Wil ; dates 18/19 novembre 2023 ; lieu « Lindensaal », Lindenstrasse 6b à 9230 Flawil.

L'exposition est attribuée à l'unanimité à la section Kolibri Wil.

### d Attribution SWISSBird 2024

A l'organisation partenaire Ornis Berne ; dates 7/8 décembre 2024, lieu MZA Pöschen, Freiburgerstrasse 100, 3150 Schwarzenburg

Reto Jordi explique en quelques mots des détails pour la SWISSBird 2024.

L'exposition est attribuée à l'unanimité à la section Ornis Berne.

## 10. Approbation des budgets

### a Budget 2023

La caissière Erika Fassbind explique les positions importantes du budget 2023 publié dans l'invitation et présenté par écrit à l'entrée.

Les délégués acceptent le budget 2023 avec 95 voix pour, 0 contre et 9 abstentions.

### b Budget provisoire 2024

Le budget provisoire a été distribué à l'entrée

## 11. Rapports

### a Expositions

Le rapport a été publié on line sur l'internet

### b Bagues

Le rapport a été publié on line sur l'internet. Antonietta remercie tous les responsables des bagues dans les sections pour leur agréable coopération.

### c Divers

Pas d'informations spécifiques.

## 12. Honorariat et distinctions

a Joao Liberado félicite nos champions du monde COM et leur remet un diplôme : Veya Michel, Koch Franz, Ferreira – Pereira Ricardo, Kripahle Heinz, Brügger Paul, Gertschen Reinhard, Python Gilles, Moulin Jeanine, Bonfadini Gianni, Schwab Hans, Lambelet Sébastien, Fiaux Jean-Martial, Moulin Daniel

### b Nouveaux membres d'honneur

Sylvie Messeiller, Lavaux, Hans Schwizer, Flawil, Lino Montagner, Mendrisio Reinhard Gertschen fait la proposition de nommer Jean-Pierre Rotzetter membre d'honneur. La proposition est largement discutée, mais finalement sans votation.

## 13. Divers

Décisions et ordres prises lors de la POK :

Vérifier les frais causés par une sortie de Petits Animaux Suisse :

Investissements uniques ; frais supplémentaires annuels

On devra s'attendre à des sujets suivants :

- Infrastructure de base (base de données, site internet) : CHF 540.00 par année
- Programme d'exposition :
  - programme d'exposition de la COM (frais en vérification ; coûts de 20 tablets env. CHF 6000.00)

- KLEXPON (Chr. Bär) ; coût unique CHF 3500.00, entretien continuuel CHF 220.00
- Katalog-net : coûts continuels CHF 300.00, chaque utilisateur devra souscrire sa propre licence.
- Assurance (matériel et SWISSBird) : les frais resteront les mêmes (ils étaient trop élevés, mais ont déjà été adaptés)
- Installation de traduction (POK et AD) : offre Villiger Elektro CHF 1400.00 par ans
- Impressions, portis : en vérification
- Membres supplémentaires au comité et fonctionnaires : 2 personnes env. CHF 3000.00
- Investissements, première estimation 10.06.2023 env. CHF 10'000.00
- Frais supplémentaires annuels, première estimation env. CHF 8160.0

Il n'y aura plus d'assurance pour les expositions locales ou régionales. Et il n'y aura plus de réduction auprès de la caisse maladie.

D'autres propositions, offres et variantes sont encore en vérification.

Une POK (Conférence des Présidents et Préposés) sera organisée en automne.

Fribourg/Busswil/Birgisch, le 10 juin 2023

La présidente : Antonietta Polimeno ; pour le procès-verbal : Jonas Sieber